



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-38187>

Département(s) de publication : **58**

Annonce n° **24-38187**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Ordre et sécurité publics

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de carburant par carte accréditive de paiement pour le groupement de commandes entre le conseil départemental de la nièvre et le service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

Description : Fourniture de carburant par carte accréditive de paiement pour le groupement de commandes entre le conseil départemental de la nièvre et le service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

Identifiant de la procédure : 8cbbe0e7-644a-4a19-b830-1beb171ea1ff

Avis précédent : 727455-2023

Identifiant interne : 2023-0012

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 09132000 Essence

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0011

Titre : Chatillon en bazois

Description : Chatillon en bazois

Identifiant interne : Chatillon en bazois

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre

5.1 Lot : LOT-0028

Titre : Lucenay les aix

Description : Lucenay les aix

Identifiant interne : Lucenay les aix

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des

critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre

5.1 Lot : LOT-0033

Titre : Nevers saint eloi

Description : Nevers saint eloi

Identifiant interne : Nevers saint eloi

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : _70%Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule_ 10% Délais liés aux cartes_ 10%Valeur technique de la carte_ 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

5.1 Lot : LOT-0041

Titre : Saint honoré les bains

Description : Saint honoré les bains

Identifiant interne : Saint honoré les bains

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans

les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre

5.1 Lot : LOT-0021

Titre : Entrains sur nohain

Description : Entrains sur nohain

Identifiant interne : Entrains sur nohain

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la

notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

5.1 Lot : LOT-0013

Titre : Ciez

Description : Ciez

Identifiant interne : Ciez

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Lot : LOT-0035

Titre : Pouilly sur loire

Description : Pouilly sur loire

Identifiant interne : Pouilly sur loire

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Lot : LOT-0039

Titre : Saint andré en morvan

Description : Saint andré en morvan

Identifiant interne : Saint andré en morvan

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Lot : LOT-0029

Titre : Luzy

Description : Luzy

Identifiant interne : Luzy

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

5.1 Lot : LOT-0016

Titre : Cosne sur loire

Description : Cosne sur loire

Identifiant interne : Cosne sur loire

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : _70%Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule_ 10% Délais liés aux cartes_ 10%Valeur technique de la carte_ 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

5.1 Lot : LOT-0034

Titre : Ouroux en morvan

Description : Ouroux en morvan

Identifiant interne : Ouroux en morvan

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de dijon

5.1 Lot : LOT-0036

Titre : Premery

Description : Premery

Identifiant interne : Premery

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

5.1 Lot : LOT-0019

Titre : Decize

Description : Decize

Identifiant interne : Decize

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Bouhy

Description : Bouhy

Identifiant interne : Lot n°4: Bouhy

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Brinon sur beuvron

Description : Brinon sur beuvron

Identifiant interne : Brinon sur beuvron

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : Champlemy

Description : Champlemy

Identifiant interne : Champlemy

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Brassy

Description : Brassy

Identifiant interne : Brassy

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre

5.1 Lot : LOT-0009

Titre : Chantenay saint imbert

Description : Chantenay saint imbert

Identifiant interne : Chantenay saint imbert

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans

les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre

5.1 Lot : LOT-0037

Titre : Semelay

Description : Semelay

Identifiant interne : Semelay

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la

notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Cercy la tour

Description : Cercy la tour

Identifiant interne : Lot n°7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre

5.1 Lot : LOT-0031

Titre : Moulins engilbert

Description : Moulins engilbert

Identifiant interne : Moulins engilbert

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre

5.1 Lot : LOT-0012

Titre : Chiddes

Description : Chiddes

Identifiant interne : Chiddes

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Lot : LOT-0045

Titre : Varzy

Description : Varzy

Identifiant interne : Varzy

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre

5.1 Lot : LOT-0022

Titre : Fours

Description : Fours

Identifiant interne : Fours

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

5.1 Lot : LOT-0032

Titre : Moux en morvan

Description : Moux en morvan

Identifiant interne : Moux en morvan

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de dijon

5.1 **Lot :** LOT-0017

Titre : Crux la ville

Description : Crux la ville

Identifiant interne : Crux la ville

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des

critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule:
10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Arquian

Description : Arquian

Identifiant interne : Lot n°2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Lot : LOT-0014

Titre : Clamecy

Description : Clamecy

Identifiant interne : Clamecy

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre

5.1 Lot : LOT-0020

Titre : Donzy

Description : Donzy

Identifiant interne : Donzy

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

5.1 Lot : LOT-0030

Titre : Montreuillon

Description : Montreuillon

Identifiant interne : Montreuillon

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans

les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Alligny cosne

Description : Alligny cosne

Identifiant interne : Lot n°1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du

marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de dijon

5.1 Lot : LOT-0010

Titre : Chateau-chinon

Description : Chateau-chinon

Identifiant interne : Chateau-chinon

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) :

Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

5.1 Lot : LOT-0024

Titre : La charité sur loire

Description : La charité sur loire

Identifiant interne : La charité sur loire

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

5.1 Lot : LOT-0026

Titre : Larochemillay

Description : Larochemillay

Identifiant interne : Larochemillay

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Lot : LOT-0044

Titre : Tannay

Description : Tannay

Identifiant interne : Tannay

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :**Type :** Prix**Description :** 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen****Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de dijon**5.1 Lot :** LOT-0042**Titre :** Saint pierre le moutier**Description :** Saint pierre le moutier**Identifiant interne :** Saint pierre le moutier**5.1.1 Objet****Nature du marché :** Fournitures**Nomenclature principale (cpv):** 09132000 Essence**5.1.6 Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre

5.1 Lot : LOT-0038

Titre : Saint amand en puisaye

Description : Saint amand en puisaye

Identifiant interne : Saint amand en puisaye

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Lot : LOT-0046

Titre : La sangsue

Description : La sangsue

Identifiant interne : La sangsue

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

5.1 Lot : LOT-0015

Titre : Corbigny

Description : Corbigny

Identifiant interne : Corbigny

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des

critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Billy sur oisy et oisy

Description : Billy sur oisy et oisy

Identifiant interne : Billy sur oisy et oisy

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

5.1 **Lot :** LOT-0023

Titre : Imphy

Description : Imphy

Identifiant interne : Imphy

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre

5.1 Lot : LOT-0025

Titre : La machine

Description : La machine

Identifiant interne : La machine

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

5.1 Lot : LOT-0040

Titre : Saint benin d'azy

Description : Saint benin d'azy

Identifiant interne : Saint benin d'azy

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4

avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

5.1 Lot : LOT-0047

Titre : Véhicules du sdis et du conseil départemental 58 effectuant des déplacements en france, nevers inclu

Description : Véhicules du sdis et du conseil départemental 58 effectuant des déplacements en france, nevers inclu

Identifiant interne : Véhicules du sdis et du conseil départemental 58 effectuant des déplacements en france, nevers inclus

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) :

Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre

5.1 Lot : LOT-0027

Titre : Lormes

Description : Lormes

Identifiant interne : Lormes

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

5.1 Lot : LOT-0043

Titre : Saint saulge

Description : Saint saulge

Identifiant interne : Saint saulge

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre

5.1 Lot : LOT-0018

Titre : Dampierre sous bouhy

Description : Dampierre sous bouhy

Identifiant interne : Dampierre sous bouhy

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09132000 Essence

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix: 70% Eloignement de la station par rapport au lieu de remisage du véhicule: 10% Délais liés aux cartes: 10% Valeur technique de la carte: 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative + article R2182-1 du Code de la Commande Publique) : Durée du délai de suspension avant la signature du marché public : Envoi courrier de la notification de rejet : 11 jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus) à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre ? la notification du marché interviendra à expiration de ce délai - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. - Recours pour excès de pouvoir

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 645,210 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0047

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 47

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0047

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro - lot 47

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0031

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 31

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0031

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro - lot 31

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Total énergies marketing france

Offre :

Identifiant de l'offre : Total lot 9

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Total lot 9

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0043

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 43

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0043

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro - lot 43

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0033

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Siplec-société d'importation leclerc Service carte carburant pro leclerc

Offre :

Identifiant de l'offre : Siplec leclerc - lot 33

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0033

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Siplec leclerc - lot 33

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0021

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 21

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0021

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Endered fleet pro - lot 21

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0025

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Siplec-société d'importation leclerc Service carte carburant pro leclerc

Offre :

Identifiant de l'offre : Siplec leclerc - lot 25

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0025

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Siplec leclerc - lot 25

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0017

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Total énergies marketing france

Offre :

Identifiant de l'offre : Total lot 17

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0017

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Total lot 17

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0023

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 23

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0023

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro - lot 23

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Siplec-société d'importation leclerc Service carte carburant pro leclerc

Offre :

Identifiant de l'offre : Siplec leclerc lot 14

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0014

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Siplec leclerc - lot 14

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro lot 7

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro lot 7

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0040

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 40

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0040

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro - lot 40

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0039

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Thevenin ducrot distribution

Offre :

Identifiant de l'offre : Thevenin ducrot lot 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Thevenin ducrot lot 3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0024

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 24

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0024

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro - lot 24

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0046

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 46

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0046

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro - lot 46

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0030

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0029

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 29

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0029

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro - lot 29

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0044

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0026

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0020

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Total énergies marketing france

Offre :

Identifiant de l'offre : Total - lot 20

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0020

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Total lot 20

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0041

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 41

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0041

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro - lot 41

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0016

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro lot 16

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro lot 16

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Total énergies marketing france

Offre :

Identifiant de l'offre : Total lot 5

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Total lot 5

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro lot 10

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro lot 10

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0019

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Siplec-société d'importation leclerc Service carte carburant pro leclerc

Offre :

Identifiant de l'offre : Siplec leclerc - lot 19

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0019

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Siplec leclerc - lot 19

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0036

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 36

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0036

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro - lot 36

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0035

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0027

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 27

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0027

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro - lot 27

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0028

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Total énergies marketing france

Offre :

Identifiant de l'offre : Total - lot 28

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0028

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Total - lot 28

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0034

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0022

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 22

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0022

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro - lot 22

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro lot 11

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro lot 11

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0032

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0038

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0045

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 45

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0045

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro - lot 45

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0018

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0037

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 37

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0037

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro - lot 37

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0042

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Fleet pro sas

Offre :

Identifiant de l'offre : Edenred fleet pro - lot 42

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0042

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Edenred fleet pro - lot 42

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/02/2024

Date de conclusion du marché : 27/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Total énergies marketing france

Numéro d'enregistrement : 53168044500024

Ville : Nanterre

Code postal : 92029

Pays : France

Adresse électronique : ms.appeloffres-totalmobility@total.com

Téléphone : 01-57-84-00-07

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0009, LOT-0020, LOT-0017, LOT-0005, LOT-0028

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Fleet pro sas

Numéro d'enregistrement : 814 420 980 00025

Ville : Malakoff

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics-tfp@ticketfleetpro.com

Téléphone : 01-85-78-12-65

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0047, LOT-0024, LOT-0045, LOT-0042, LOT-0029, LOT-0007, LOT-0041, LOT-0046, LOT-0037, LOT-0011, LOT-0023, LOT-0040, LOT-0010, LOT-0021, LOT-0016, LOT-0043, LOT-0031, LOT-0022, LOT-0036, LOT-0027

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Thevenin ducrot distribution

Numéro d'enregistrement : 35286063901858

Ville : Chevigny saint sauveur

Code postal : 21800

Pays : France

Adresse électronique : e-aviacarte@thevenin-ducrot.fr

Téléphone : 03-80-48-44-27

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : Tribunal administratif de dijon

Numéro d'enregistrement : 17210005900010

Ville : Dijon

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Téléphone : 03-80-73-91-00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Service départemental d'incendie et de secours de la nièvre

Numéro d'enregistrement : 28580001700029

Ville : Varennes-vauzelles

Pays : France

Adresse électronique : nathalie.bloch@sdis58.fr

Téléphone : 03-86-60-37-16

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Siplec-société d'importation leclerc Service carte carburant pro leclerc

Numéro d'enregistrement : 315 281 113 00052

Ville : Ivry sur seine

Code postal : 94859

Pays : France

Adresse électronique : g.barbin@siplec.com

Téléphone : 0820-00-11-12

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0014, LOT-0025, LOT-0033, LOT-0019

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3ceaf32c-04c6-440e-9d91-eab945695164 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/04/2024 à 08:31

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/04/2024